tre, par une espèce de greffe, une ou plusieurs parties surnuméraires. Le second genre est beaucoup plus difficile à expliquer; et il ne me paraît pas qu'on en puisse rendre raison qu'en recourant à l'hypothèse des germes originairement monstrueux : *refuge heureux, mais qui ne plaît pas également à tous les physiciens.* » Au fond, ce refuge heureux ne pouvait lui plaire à lui-même ; il ne pouvait manquer de voir l'inconséquence qu'il y avait à reposer, sur l'*épigenèse* au nom des merveilleuses harmonies de l'organisation, pour admettre un système qui supposait la création primitive de germes destinés à produire des monstres. Ainsi, les monstres *par défaut* manifestaient l'impuissance de la théorie de la préexistence. Si le développement de l'être organisé n'est qu'une évolution de parties préexistantes, on ne comprend pas que l'absence de quelques-unes de ces parties puisse être mise sur le compte d'une cause accidentelle. Cette absence s'explique, au contraire, très-facilement, très-naturellement, par un arrêt de développement, dans la théorie de l'*épigenèse*, c'est-à-dire de la formation successive des parties. C'est précisement l'explication que donne Etienne Geoffroy Saint-Hilaire de la plupart des monstruosités par défaut.

Les monstres composés ne témoignaient pas moins que les monstres par défaut en faveur de l'*épigenèse*. En les étudiant, Geoffroy fut conduit à la découverte d'une loi importante de l'organisation, qui renversait d'une manière définitive la théorie du développement centrifuge : nous voulons parler de la loi de l'*affinité de soi pour soi* ou de l'*union similaire*. En vertu de cette loi, les deux sujets qui forment par leur union un monstre complétement ou partiellement double sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire opposés côté à côté, se regardant mutuellement, ou bien adossés l'un à l'autre ; et non-seulement ils sont unis par les faces homologues, mais, si vous pénétrez dans leur organisation, vous les trouvez unis de même par les organes homologues. Chaque partie, chaque viscère chez l'un, correspond à un viscère, à une partie similaire chez l'autre. Chaque vaisseau, chaque nerf, chaque muscle, placé sur le plan d'union, s'est conjoint, au milieu de la complication apparente de toute l'organisation, avec le vaisseau, le nerf, le muscle de même nom, appartenant à l'autre sujet. Très-importante en tératologie, la loi d'union similaire ne l'était pas moins par les conséquences générales qu'on en pouvait déduire. On avait vu que deux sujets anomalement réunis sont entre eux ce que sont l'une à l'autre la moitié droite et la moitié gauche d'un individu normal; qu'un monstre double n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un être composé de *quatre moitiés* plus ou moins complètes, au lieu de deux. Il était naturel d'en inférer que la même loi d'union régit l'organisation des monstres doubles et celle des êtres normaux ; que les organes médians ne sont pas formés chacun d'une pièce unique, mais que les deux moitiés symétriques qui les composent sont primitivement distinctes et latérales, qu'elles vont à la rencontre l'une de l'autre par une sorte de mouvement centripète, et se réunissent sur le plan médian, au moment voulu par les lois de leur formation et de leur développement. C'est ce qui nous paraît en évidence par les belles recherches embryogéniques de Serres. Depuis lors, la doctrine de l'*épigenèse* n'a pas eu d'adversaires sérieux.

ÉPIGENESIQUE adj. (é-pi-jé-né-zi-ke — rad. *épigénèse*). Physiol. Qui a rapport à l'épigenèse : *Formation* ÉPIGENÉSIQUE *des corps organisés.*

ÉPIGÉNÉSISTE s. m. (é-pi-jé-né-zi-ste — rad. *épigenèse*). Physiol. Partisan de l'épigénèse.

ÉPIGÈNE s. f. (é-pi-jè-ne — rad. *épigène*). Minér. Phénomène qui a lieu lorsqu'un minéral, sans changer de forme, change de nature chimique.

— **Encycl.** Ce nom a été créé par Haüy, pour désigner ce genre de pseudomorphoses produit par une transmutation de substance qui s'est opéré sans qu'il y ait eu changement dans la forme du minéral; en sorte que la forme qu'il présente actuellement n'est plus en rapport avec la matière qui le constitue. Naumann désigne le même changement de substance sous le nom de métasomatose. Indépendamment des fausses formes cristallines produites par l'enveloppement de certains cristaux ou le remplissage des vides que d'autres cristaux, en se détruisant, ont laissés au milieu de la roche qui les contenait, il en est de bien plus remarquables encore, qui composent une classe très-nombreuse de pseudomorphoses, et dont l'étude est de la plus haute importance : ce sont celles qui sont produites par *épigénie*. Cette altération métamorphique ou plutôt métasomatique d'un cristal a lieu par l'action de la chaleur ou des courants électriques, ou bien elle est le résultat d'une action chimique qui se passe entre le corps et le milieu qui l'environne, et dans des gaz ou des liquides déterminent le plus souvent. Le changement commence à la surface et marche ensuite progressivement vers le centre; mais il peut avoir été interrompu avant d'avoir atteint son terme, et dans ce cas il reste à l'intérieur un noyau encore intact de la substance primitive. Cette substitution graduelle d'une matière à une autre se fait, pour ainsi dire, de molécule à molécule, de telle sorte que les nouvelles tendent à occuper la place des anciennes; et il arrive quelquefois, en effet, que le minéral épigène conserve des traces de la structure soit lamineire, soit fibreuse, que possédait le minéral primitif. Lorsque le corps qui a subi l'altération chimique est un minéral, comme nous l'avons supposé jusqu'ici, le résultat de cette altération est une *épigène* minérale; mais si le corps est une substance organique, une tige d'arbre par exemple, dont tous les éléments ont été remplacés par des molécules siliceuses, c'est alors une *épigène* organique, que l'on désigne sous le nom particulier de *pétrification.*

1° *Epigènes minérales.* On connaît aujourd'hui plus d'une centaine d'espèces minérales dont la forme a été prise par d'autres espèces qui les ont remplacées, ce qui constitue celles-ci à l'état de minéraux pseudomorphes ou *épigènes*. Les minéraux substitués sont beaucoup moins nombreux, parce que le même minéral peut se rencontrer successivement sous les formes propres à plusieurs autres. Il en est de même des substances qui semblent être comme le terme commun vers lequel tendent un grand nombre de minéraux rapprochés par leur nature chimique, lorsqu'ils donnent prise aux agents de décomposition. La stéatite a été observée en remplacement de plus de vingt espèces différentes; la silice de même ; le mica en remplace une douzaine ; la serpentine, la chaux carbonate, chacune de huit à dix ; le talc, le kaolin, l'argile lithomarge et la terre verte, chacun cinq. Parmi les substances métalliques, la pyrite, le fer magnétique, la goethite et la limonite sont celles que l'on observe le plus souvent à l'état pseudomorphique. On peut distinguer cinq groupes différents d'*épigènes* ou de pseudomorphoses métastomatiques, selon le mode ou le degré d'altération subis par le minéral primitif.

— *Epigènes sans perte ni gain de matière.* Ce cas s'observe seulement parmi les composés chimiques qui donnent lieu au dimorphisme : cristaux d'arragonite changés en calcaire spathique ; cristaux de soufre en prismes obliques, changés en soufre octaédrique (octaèdres droits à base rhombe). Le passage consiste seulement dans un changement de constitution physique, dans une allotropie ou métamerie de la première substance. On donne quelquefois à ce genre d'*épigénie* le nom de *paramorphose.*

— *Epigènes par déperdition de principes composants.* Exemples : le cuivre muriaté, provenant du cuivre rouge ou cuivre oxydulé ; le sulfure d'argent, provenant de l'argent rouge ou argent sulfuré antimonié ; le calcaire (carbonate de chaux) de la gay-lussite (carbonate de chaux et de soude) ; le disthène, de l'andalousite, etc.

— *Epigènes par addition de nouveaux principes composants.* Exemples : le cuivre pyriteux (sulfate de chaux hydraté), provenant de l'anhydrite ou karsténite (sulfate de chaux anhydre); le fer oligiste, provenant du fer magnétique ; la malachite, du cuivre rouge ; le sulfate de plomb, du sulfure de plomb.

— *Epigènies par échange partiel des parties composantes.* C'est un cas très-ordinaire. M. Blum cite près de cent vingt *épigènies* qui rentrent dans cette division. Exemple : la barytine (sulfate de baryte), provenant de la withérite (carbonate de baryte) ; le calcaire, du gypse ou de la chaux anhydre, remplaçant le quartz ; la gœthite ou hydroxyde de fer, provenant de la pyrite ou du fer spathique ; la malachite, provenant de l'azurite ; la hornblende, provenant du pyroxène augite ; le kaolin, provenant du feldspath orthose ; la pyrolusite et la hausmannite, provenant de la manganite, etc.

— *Epigènies par remplacement total.* Exemples : le quartz et le calcaire, provenant de la barytine ; le quartz, de la fluorine et du gypse. Ces sortes d'*épigénies* sont difficiles à distinguer des pseudomorphoses par moulage. On les explique par une seule et même opération chimique, produisant en même temps la dissolution de la substance primitive et la précipitation du nouveau corps, de manière que chaque molécule dissoute soit remplacée à mesure par une molécule précipitée.

2° *Epigènes organiques ou pétrifications.* Les pétrifications sont les *épigènies* du règne organique. Les substances pétrifiées sont de véritables fossiles, dont l'étude appartient bien plutôt à la géologie qu'à la minéralogie. Les plus remarquables sont celles que nous offrent les bois dits *fossiles* ou *pétrifiés*, c'est-à-dire les bois qui ont été enfouis très-longtemps dans les couches de la terre, et que l'on trouve ordinairement convertis en silex, ou plutôt remplacés par des molécules siliceuses ; car on ne peut admettre qu'il y ait ici transmutation de substance ; il n'y a qu'une simple substitution. Le corps organique a été détruit par une action lente et progressive, couche par couche et, pour ainsi dire, molécule par molécule ; et à mesure que chacune de ces molécules se décomposait, une molécule siliceuse en prenait exactement la place. Aussi, non-seulement la véritable pierre qui résulte de cette action chimique souterraine présente la forme exacte du végétal, mais aussi tous les détails de son organisation interne, à tel point que l'on peut souvent reconnaître à quelle classe de plantes il appartenait. Le règne animal nous fournit pareillement des pétrifications, et ce sont généralement les parties solides des animaux, telles que les os et le test des coquilles, qui peuvent conserver assez longtemps leur forme pour que la matière pétrifiante les enveloppe et les pénètre lentement.

M. Haidinger a partagé les *épigénies* en deux grandes divisions : les *épigénies* anogènes et les *épigénies* katogènes, d'après des caractères à la fois chimiques et géologiques. Les *épigénies* anogènes sont celles qui sont formées dans l'écorce minérale du globe, vers sa surface extérieure, et qui consistent, en général, dans un degré plus avancé d'oxydation produit par les agents extérieurs, l'atmosphère et les eaux superficielles. La fonte métaux s'oxydent, les oxydes s'hydratent ou passent à l'état de sels. On voit souvent, dans ces *épigénies*, un élément ou principe électronégatif en déplacer un autre, qui présente le même caractère chimique à un degré moins élevé, ou qui est relativement moins stable. Ainsi, dans la transformation de l'azurite (carbonate bleu de cuivre), en malachite (carbonate vert), on voit un atome d'eau remplacer un atome d'acide carbonique. Les *épigénies* katogènes sont celles qui ont eu lieu dans le bas de l'écorce minérale, par l'action des agents internes, tels que la chaleur souterraine et les émanations liquides ou gazeuses, venues de l'intérieur du globe. Elles consistent le plus ordinairement en des effets de réduction plus ou moins avancée, que subissent beaucoup d'espèces minérales de composition assez complexe.

ÉPIGENNÉ, ÉE (é-pi-jo-né) part. passé du v. Epigeonner : *Pâte* ÉPIGENNÉE.

ÉPIGEONNER v. a. ou tr. (é-pi-jo-né). Techn. Employer le plâtre en le levant doucement avec la main et la truelle, et le poussant sans le jeter ni le plaquer.

ÉPIGEUS, prince thessalien, qui fut forcé de quitter Budion, où il avait tué par mégarde son père, et vint offrir à Acaste un asile à la cour de Pelée, suivit ensuite Achille au siége de Troie et y périt de la main d'Hector.

ÉPIGLOTTE s. f. (é-pi-glo-te — gr. *epiglôssis ou epiglottis.* Cet organe a été appelé de la sorte parce qu'il est fait comme une petite langue posée sur la fente de larynx, que Galien appelle *glôttis*, c'est-à-dire languette, d'où nous avons fait *glotte*. Ainsi *épiglotte* signifie proprement *sur languette*, de la préposition *epi*, sur, et de *glôttis*, formé lui-même de *glôssa* ou *glôtta*, langue. Le grec *glôssa* se rapporte sans doute à la racine sanscrite *gar, gal*, produire un son, chanter, d'où *gala*, instrument de musique, *gâli*, imprécation, etc. ; en zend *gere*, chanter, *garu*, chanteur; en grec, *gêrus*, son, voix et *galos*, cire ; ancien allemand *charon* et *chalida*, crier; scandinave *kalla* ; anglo-*call*, etc. ; irlandais *gairim* et *goilm*, crier, *gall*, parole, *galan, galmha*, bruit; kymrique, *gatw*, appeler ; russe *golka*, bruit, etc. ; d'où aussi le persan *gâl*, coq, preprement l'oiseau criеur, en latin *gallus, gallina*, irlandais *gall*, albanais *ghiel, ghal*. Si cette origine est vraie, le nom grec de la langue la représenterait (comme l'instrument de la voix). Anat. Operculе fibro-cartilagineux placé à la partie supérieure du larynx, un peu au-dessous de la base de la langue, pour fermer à certains moments l'orifice de la glotte.

— **Encycl.** L'*épiglotte* est une lame fibro-cartilagineuse située au-devant et au-dessus de larynx, dont elle ferme l'orifice supérieur à certains moments déterminés, en s'abaissant comme un opercule mobile. Ce n'est pas toutefois sur la glotte elle-même que s'abaisse cette lame, ainsi que son nom pourrait le faire croire, mais sur le vestibule qui en partie la plus élevée du larynx. La direction de l'*épiglotte* est verticale; elle présente la forme d'un triangle dont la base serait tournée en haut, et le sommet dirigé en bas. On y considère une face antérieure, une face postérieure, deux bords, une base et un sommet. La face antérieure est libre dans sa moitié supérieur, qui répond à la base de la langue, adhérente à l'os hyoïde et au ligament thyro-hyoïdien dans les deux tiers inférieurs, plus bas encore au cartilage thyroïde. En abaissant fortement la base de la langue, on aperçoit cette face antérieure, qui est concave de haut en bas et convexe transversalement. Elle est aussi unie à la langue au moyen de la membrane muqueuse, qui passe d'un organe sur l'autre, et par une bande fibreuse sur laquelle vient se fixer le muscle glosso-épiglottique. C'est au niveau des adhérences glosso-épiglottiques que Morgagni a placé une glande graisseuse, qui n'a des glandes que le nom. La face postérieure présente les orifices des nombreuses glandules qu'elle renferme. Les bords arrondis donnent naissance de chaque côté à des replis fibreux désignés sous les noms de *pharyngo-épiglottiques* et *aryténo-épiglottiques*. La base, en général échancrée, tend à se renverser du côté de la langue ; le sommet est terminé par une mince languette qui se fixe sur l'angle rentrant du cartilage thyroïde. L'*épiglotte*, examinée au microscope, présente la structure des cartilages : des cellules logées dans une trame fibreuse qui lui donne une souplesse toute particulière. La physiologie de l'*épiglotte* est une des parties les plus importantes de son histoire : cette lame cartilagineuse joue, en effet, un rôle dans deux des plus importantes fonctions de l'organisme, la déglutition et la phonation. Au moment du passage du bol alimentaire, l'ouverture du larynx, toujours béante dans le pharynx pour le passage de l'air, est obliterée par l'*épiglotte*. Cette occlusion s'opère par suite d'un véritable mouvement de bascule qu'exécute l'*épiglotte*, qui, soulevée en même temps que le pharynx, vient rencontrer la base de la langue. Cette occlusion n'est pas toutefois abandonnée à l'*épiglotte* seule : au moment où le larynx se porte en haut et en avant, les levres de la glotte se contractent et se ferment, et cette occlusion suffirait pour empêcher les parcelles d'aliments de passer dans le larynx, si elles avaient franchi la première barrière formée par l'*épiglotte*. Une troisième garantie d'occlusion se trouve dans la position nouvelle que prend la base de la langue par rapport au larynx : en se soulevant, le larynx s'enfonce sous la langue, qui se gonfle et forme au-dessus de l'ouverture de l'arbre aérien un plan incliné sur lequel glissent les aliments. Voulant se rendre un compte exact des usages de l'*épiglotte*, Magendie l'enleva sur plusieurs chiens, et grâce aux moyens secondaires d'occlusion dont nous venons de parler, la déglutition put encore se faire, d'une manière moins parfaite cependant ; les aliments solides passaient encore bien, mais les liquides avaient une tendance marquée à tomber dans le larynx. L'*épiglotte* est donc un organe important de la déglutition, mais non pas indispensable. Quant au rôle de l'*épiglotte* pendant la production de la voix, il est moins connu. Se place-t-elle horizontalement au-dessus de larynx ? On ne le sait pas. On a pensé qu'en s'abaissant sur lui, l'*épiglotte* jouait le rôle de ces diaphragmes qui, par un mouvement semblable, font baisser le ton des instruments à vent. On lui a fait jouer aussi le rôle des couvercles élastiques qu'on place au-dessus des anches dans les tuyaux d'orgues, et qui rendent le son plus grave sans en changer la hauteur. Ces divers rôles sont possibles, mais ils ne sont pas démontrés.

ÉPIGLOTTI-ARYTÉNOÏDIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du larynx.

— Substantiv. : *L'*ÉPIGLOTTI-ARYTÉNOÏDIEN.

ÉPIGLOTTIQUE adj. (é-pi-glo-ti-ke — rad. *épiglotte*). Anat. Qui a rapport à l'épiglotte : *Glande* ÉPIGLOTTIQUE.

ÉPIGLOTTITE s. f. (é-pi-glo-ti-te — rad. *épiglotte*). Pathol. Maladie caractérisée par l'inflammation de l'épiglotte.

— **Encycl.** Cette inflammation se présente avec les caractères suivants : le malade éprouve, à la partie antérieure et supérieure du cou, une douleur plus ou moins vive et la sensation d'un corps étranger. Le timbre de la voix est plus ou moins altéré ; il y a parfois de la dyspnée, et même des accès de suffocation. En faisant ouvrir largement la bouche au malade, et abaissant la base de la langue, l'épiglotte apparaît, elle est rouge, ressemblant beaucoup soit à une cerise mure, soit au gland du pénis en érection ; elle est douloureuse et tendue. La déglutition est, ou simplement gênée et douloureuse, ou bien impossible. La dysphagie tient alors à plusieurs causes : au rétrécissement du passage que les aliments doivent franchir, à l'extrême sensibilité de l'épiglotte et aux efforts convulsifs que la douleur détermine, ce qui excite la contraction du larynx pendant l'acte de la déglutition, à cause de la difficulté qu'éprouve l'épiglotte à remplir ses fonctions ; les malades sont pris alors d'une toux convulsive qui vient encore augmenter leur anxiété. L'*épiglottite* est une affection essentiellement aiguë ; elle débute quelquefois d'une manière brusque, et elle arrive rapidement à un très-haut degré d'intensité. Cette affection a été souvent méconnue, bien que son diagnostic ne soit pas en général difficile. La dyspnée et la dysphagie surtout, qui ne peuvent être expliquées ni par une inflammation vive, ni par un gonflement considérable des amygdales, devront tout de suite faire soupçonner l'existence d'une *épiglottite*. L'inspection de la gorge pourra donc permettra de vérifier le diagnostic. Cette exploration est, en général, possible ; car, dans l'*épiglottite*, la difficulté d'écarter les mâchoires est moins grande que dans beaucoup d'amygdalites. L'inflammation de l'épiglotte doit éveiller au plus haut degré la sollicitude du médecin. Elle sera traitée comme les pharyngites, qui existent presque toujours en même temps ; elle ne réclame pas une médication spéciale. Cependant on paraît avoir employé quelquefois avec succès la cautérisation de l'épiglotte avec le nitrate d'argent. On n'aura recours à ce moyen qu'après avoir vainement essayé les antiphlogistiques et les révulsifs. Contre l'aphonie et l'enrouement persistant longtemps après la cessation des accidents aigus, on emploiera des révulsifs sur le cou et des gargarismes astringents, ou bien, ce qui vaut mieux, on dirigera sur l'épiglotte de l'eau pulvérisée et plus ou moins chargée de tannin ou d'alun.

ÉPIGONATION s. m. (é-pi-go-na-ti-on — mot gr. formé de *epi*, sur, et *gonu*, genou). Liturg. Petite pièce d'étoffe riche, que l'archimandrite, chez les Grecs, porte à son côté droit, lorsqu'il officie.

ÉPIGONE s. m. (é-pi-go-ne — du gr. *epi* sur ; *gonos*, action d'engendrer). Bot. Couche extérieure du fruit, formant la coiffe dans les mousses et les hépatiques.

ÉPIGONE, chef de secte qui vivait au XIIIe siècle. On ne possède aucun renseignement sur sa vie. Epigone est regardé comme le fondateur de la secte des patri-passiens ou passionistes, laquelle prétendait que Dieu le Père avait souffert en même temps que Jésus-Christ, pendant la passion. L'Eglise a condamné cette doctrine, qui fut aussi celle de Praxéas.

ÉPIGONES, nom que les Grecs donnaient aux fils des sept chefs qui avaient assiégé Thèbes pour venger Polynice, et qui tous, sauf Adraste, étaient morts au siége de cette ville. Dix ans après, les Epigones firent eux-mêmes la guerre aux Thébains et s'emparèrent de Thèbes. On place leurs statues dans le temple de Delphes. C'étaient Alcméon et Amphilogue, fils d'Amphiaraüs ; Diomède, fils de Tydée ; Egialée, fils d'Adraste ; Euryale, fils de Mécisse ; Promaque, fils de Parthénopée ; Sthénélus, fils de Capanée ; Thersandre, fils de Polynice.

Epigones (LES), titre sous lequel on désigne un des poèmes cycliques. « On a appelé *cycliques*, dit Otfried Müller, les successeurs d'Homère, parce qu'ils s'efforcent tous de joindre leurs œuvres à celles de leur maître, de façon à former avec elles un seul grand cycle. De là aussi la coutume de comprendre leurs poèmes sous le nom d'Homère ; car leur étroite liaison avec l'*Iliade* et l'*Odyssée* était une preuve suffisante, aux yeux des anciens, de l'unité de conception que l'on se plaisait à imaginer dans l'ensemble de ces œuvres diverses. »

Autour d'Homère se formèrent ainsi deux grands cycles : le cycle troyen et le cycle thébain. Le cycle troyen racontait tous les événements qui suivirent la mort d'Hector dans l'*Iliade*, et se prolongeait jusqu'au retour des héros grecs dans leurs foyers. Le cycle thébain rapportait des événements liés étroitement à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, comme la guerre des Argiens contre Thèbes et les événements qui la suivirent. Les *Epigones* faisaient partie du cycle thébain et formaient une suite naturelle de la *Thébaïde*. Les deux poèmes étaient si intimement liés que des critiques, comme le pseudo-Hérodote et Suidas, les désignent sous un même nom. En effet, tandis que la *Thébaïde* chante le sage Amphiaraüs, les *Epigones* célèbrent son fils Alcméon : aussi appelle-t-on quelquefois ce poème l'*Alcméonide*. Le sujet des *Epigones* était la seconde guerre de Thèbes. Le même poète avait sans doute composé les deux œuvres, car voici le début des *Epigones* : « Maintenant, ô Muses ! commencez par les hommes de plus tard. » On revoyait là les héros des autres poèmes, et même des poèmes d'Homère : Adraste, puis Diomède et Sthénélus, fidèles compagnons, fils de Tydée et de Capanée, tous deux égaux en force et en courage. Nous ne pouvons rien conjecturer sur la façon plus ou moins habile dont l'auteur avait raconté ces grands événements ; il y trouvait du moins un sujet merveilleusement approprié à la poésie épique, par l'intérêt qu'offrent des récits, la peinture des caractères, et aussi l'exposition de ces mythes primitifs qui faisaient le fonds de la poésie épique.

Épigones (LES), roman politique et philosophique de Ch. Immermann (1833). L'auteur a donné ce titre à son livre parce qu'il y étudie sa génération, celle du règne de Louis-Philippe, comme elle de celle qui a fait la grande guerres des idées, la révolution de 1789. L'action se passe dans les dix années qui précédèrent les journées de Juillet. Immermann y retrace, sous une forme peu abstraite, il est vrai, mais pourtant vigoureuse, la lutte de la noblesse de race contre l'aristocratie d'argent, présage la victoire de celle-ci et montre, dans un coin, une troisième puissance : la démocratie, l'élément plébéien, prêt à entrer en lice. Ses personnages sont plutôt des incarnations que des types.

Les *Epigones* sont une des œuvres les plus complètes d'Immermann. Si l'auteur n'a ni la grâce de la pensée, ni la mélodie du langage, il a, par contre, la vigueur, l'audace, et quelquefois même la rudesse. Des peintures fortes, des portraits bien tracés, beaucoup d'observation, de la finesse et une préoccupation très-vive des problèmes du présent et de l'avenir, ont assuré à cet ouvrage un succès réel.

ÉPIGONIUM s. m. (é-pi-go-ni-omm — mot lat. formé du gr. *epigonéion*). Mus. anc. Instrument de musique à quarante cordes, en usage chez les anciens Grecs, et dont l'invention était attribuée à Epigonus.

ÉPIGRAMMATIQUE adj. (é-pi-gramm-ma-ti-ke — rad. *épigramme*). Qui appartient à l'épigramme ; qui a le caractère de l'épigramme, qui tient de l'épigramme : *Trait* ÉPIGRAMMATIQUE. *Style* EPIGRAMMATIQUE. *Si une idée auguste et grandiose présida à l'inspiration de Gibbon, l'intention* EPIGRAMMATIQUE *est à côté.* (Ste-Beuve.) *L'expression chez M. Pariset est juste, quelquefois jolie, volontiers* EPIGRAMMATIQUE, *même dans le serieux.* (Ste-Beuve.)

— s. m. Genre épigrammatique : *Le coiffeur doit examiner si son client penche vers l'antique ou le romantique, vers l'héroïque ou le grand, ou le sublime, ou le naïf, ou le bucolique, ou l'*ÉPIGRAMMATIQUE, *ou le bizarre.* (Champdleury.)

ÉPIGRAMMATIQUEMENT adv. (é-pi-gramm-ma-ti-ke-man — rad. *épigrammatique*). D'une manière épigrammatique : *Les Anglais appellent* ÉPIGRAMMATIQUEMENT *l'apin gallois un morceau de fromage grillé sur une tranche de pain.* (Brill.-Sav.)

ÉPIGRAMMATISER v. n. ou intr. (é-pi-gramm-ma-ti-zé — rad. *épigramme*). Néol. Faire des épigrammes : ÉPIGRAMMATISER *dans les journaux, c'est un jeu plaisant, mais dangereux.*

ÉPIGRAMMATISTE s. m. (é-pi-gramm-ma-ti-ste — rad. *épigramme*). Celui qui fait, qui compose des épigrammes : *L'*ÉPIGRAMMATISTE *a besoin d'esprit, mais il se passe aisément de raison.*

ÉPIGRAMME s. f. (é-pi-gra-me — Ce mot, qui a aujourd'hui le sens de trait piquant, satirique, signifiait proprement inscription, et est venu du grec *epigramma*, dérivé du verbe *epigraphô*, inscrire, de *epi*, sur, et *graphein*, écrire ; latin *grano*, germanique *grabau*, ancien slave *grepsti*, proprement creuser, d'une racine sanscrite *garb, grab* et *gabh*, ouvrir, creuser, etc. L'*épigramme* tire son nom des inscriptions que les anciens posaient sur les tombeaux, aux statues, aux temples, aux palais et aux arcs de triomphe. Ce n'étaient d'abord que de simples monogrammes. On fit dans la suite de petites pièces de vers, et les petits poèmes gardèrent le nom d'*épigrammes*). Chez les anciens, Courte inscription, épigraphe. ¶ A signifié chez nous, jusqu'au XVIIIe siècle, Petite pièce de vers.

— Aujourd'hui, Courte pièce de vers qui se termine par un mot, un trait piquant : *J'ai eu la faiblesse de faire quelques* ÉPIGRAMMES, *mais j'ai résisté au plaisir malin de les publier.* (Fonten.) *Opposons au détracteur français de Cicéron les vers de l'Espagnol Martial dans son* ÉPIGRAMME *contre Antoine.* (Volt.) *Les diatribes sont moins faites pour exalcérer qu'une* ÉPIGRAMME *fine et mordante.* (Volt.) *L'esprit méchant et le cœur bon, voilà la meilleure espèce d'homme ; je fais une* ÉPIGRAMME *contre un ami, et je donne un écu à un pauvre.* (Rivarol.)

L'*épigramme* est un jeu d'escrime.
LEBRUN.

L'*épigramme*, plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.
BOILEAU.

¶ *Pointe de l'épigramme*, Mot, trait piquant qui la termine.

— Par ext. Trait mordant, mot satirique : *Chaque phrase tour est écrit est une* ÉPIGRAMME. (Acad.) *Montesquieu a aiguisé son livre d'*ÉPIGRAMMES. (Volt.) L'ÉPIGRAMME *est l'esprit de la haine.* (Balz.) *Les gens d'esprit appliquent une* ÉPIGRAMME *sur leurs chagrins et soulagent leurs douleurs avec un bon mot.* (L. Enault.) L'ÉPIGRAMME *a toujours été en France le complément de la loi.* (E. Texier.)

Vous aimez l'*épigramme* et vous pincez sans rire.
ANDRIEUX.

— Art culin. *Epigramme d'agneau*, Ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

— Rem. Le mot *épigramme* est resté longtemps masculin ; il était encore de ce genre vers le milieu du XVIIIe siècle, ainsi que nous le voyons dans Corneille et comme le prouve le titre d'un recueil fort peu connu, dont l'auteur, tout aussi inconnu lui-même, ne figure dans aucune biographie. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Voici, d'ailleurs, le titre de son petit livre : les *Joyeux épigrammes du sieur de La Rigaudière* (Paris, chez Claude Banqueteau, 1634, petit in-12 de 147 pages). Nous ne trouvons guère qu'un de ces « joyeux épigrammes » qui vaille les honneurs de la citation :

A MAURICE.

Un jour il te faut un office,
L'autre tu veux avocasser;
Tu t'en vas suivre la milice,
Puis la médecine exercer :
Aussitôt tu veux être prêtre.
A la fin tu feras si bien,
Qu'advisant ce que tu dois être,
Maurice, tu ne seras rien.

Cela est assez facilement tourné, mais si la même facilité se trouve dans les pages suivantes, on ne peut dire que le sieur de La Rigaudière y ait répandu le sel à pleines mains. Le volume se termine par ce distique :

Cet œuvre n'est pas long, on le lit en une heure :
La plus courte folie est toujours la meilleure.

— **Epithètes.** Satirique, piquante, mordante, sanglante, fine, ingénieuse, spirituelle, délicate, charmante, blessante, injurieuse, offensante, outrageante, grossière, licencieuse, obscène, cynique, insignifiante, plate, sotte, fade, insipide.

— **Antonymes.** Compliment, bouquet, madrigal.

— **Encycl.** Nous avons dit plus haut que les Grecs donnaient primitivement le nom d'*épigrammes* aux inscriptions placées sur les tom-

beaux et sur les monuments publics, comme les frontispices des temples et les arcs de triomphe. Ils appelèrent ensuite du même nom toute petite pièce de vers exprimant avec précision une pensée délicate ou ingénieuse, quelle qu'en fût d'ailleurs la destination. L'*Anthologie grecque* est un recueil de ces pièces de vers. On lit dans les Prolégomènes de cet ouvrage : « Les plus vieilles *épigrammes* des Grecs se recommandent davantage par la clarté, la netteté, la vive expression du sentiment. Or les plus puissantes des affections sont l'amour et la douleur. Aussi les *épigrammes* qui touchent le plus fortement sont les *épigrammes* tumulaires et les *épigrammes* amoureuses... Du siècle de Platon jusqu'à Agathias et aux autres poètes qui vécurent sous l'empire de Justinien, s'étend une période de mille ans environ. Dans un si long espace de temps, pendant lequel, au moyen des colonies et de diverses pérégrinations, le nom grec se répandit chez toutes les nations de l'univers, il n'y eut pas un homme de talent ou de renom, qui ne s'essayât lui-même dans l'*épigramme*. Que d'auteurs, et quels grands noms ils portent ! Si l'on considère la fortune, ce sont Philippe de Macédoine, l'empereur Adrien, l'empereur Julien, puis des préfets du prétoire et de la ville, des consuls, des gouverneurs, une foule de magistrats. Mais il serait plus juste d'énumérer d'abord ceux que le ciel doua des qualités de l'esprit, à la tête desquels brillent les flambeaux eux-mêmes de la sagesse : Platon, Aristote, Crates, Themistius, etc., tous si ingénieux, si érudits, que les plus érudits parmi les Latins se croyaient assez dignes d'éloge s'ils pouvaient imiter leurs ouvrages ou les traduire avec bonheur dans leur propre langue. »

En passant à Rome, l'*épigramme* conserva la forme métrique et resserrée qui, forçant le poète à renfermer sa pensée dans un court espace, donnait en même temps du relief à l'expression ; mais elle n'exprima plus tous les sentiments personnels, la tendresse et l'amour aussi bien que la colère et la haine. Chez Catulle et chez Martial, l'*épigramme* devint, ce qu'elle est restée, une satire vive et courte. Catulle, plus poète, ne songea pas à reserrer le trait pour la concision ; Martial, ingénieux, imagina de ménager au lecteur cette surprise, quelquefois trop prévue pour que le plaisir subsiste. Lebrun, qui fut lui-même un excellent auteur d'*épigrammes*, a caractérisé ainsi les deux épigrammatistes latins :

Par ses traits fins Martial nous surprit;
Mais la finesse a sa monotonie.
De l'*épigramme* il n'avait que l'esprit;
Catulle seul en eut tout le génie.

L'esprit vif et malicieux des Français les mena à se distinguer, parmi tous les modernes, dans l'*épigramme*. Plusieurs écrivains ont dû à ce genre leur réputation, et parmi nos plus beaux génies, il en est qui l'ont manié avec une grande supériorité. Elle fut entre leurs mains telle que Boileau l'a définie (*Art poétique*, chant II) :

L'*épigramme* plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

A cette définition laconique du régent du Parnasse, nous préférons de beaucoup les vers suivants, où les préceptes sont donnés par Lebrun, un entre en ce genre, comme nous venons de le dire :

Le seul bon mot ne fait une *épigramme;*
Il faut encor savoir la façonner
Avec adresse, en nuance la trame,
Et le bon mot avec grâce amener.
Un trait piquant d'abord plaît, frappe, étonne;
Mais il s'émousse et devient monotone;
Et si le goût ne le place avec choix,
Si d'un sel pur grâce ne l'assaisonne,
Si l'*épigramme*, à la vingtième fois,
Ne vous plaît mieux, elle n'est assez bonne.

Ce furent Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais qui transportèrent l'*épigramme* du latin dans la littérature française.

Le madrigal n'est qu'une *épigramme* non satirique. Comme il n'est point assaisonné du sel mordant de la satire, il doit, et c'est ce qui le distingue des autres pièces de poésie, renfermer un trait délicat de sentiment ou une moralité piquante. Entre autres exemples de ce genre d'*épigrammes*, nous citerons la suivante, tirée du livre Ier des *Epigrammes* de Lebrun :

LE POÈTE RÉSIGNÉ.

La foudre en main, quand Jupiter fait rage,
Sur des lauriers tomba-t-elle jamais?
Ses feux, dit-on, en respectent l'ombrage;
Mais de l'Amour comment parer les traits?
Amour peut tout : Phébus, Jupiter même
Contre un enfant ne sauraient prévaloir.
Il fit Adèle; il prétend que je l'aime;
Ce qu'Amour veut, il faut bien le vouloir.

Quelquefois aussi l'*épigramme* renferme une historiette plaisante ou le récit d'un fait sérieux, comme dans les deux *épigrammes* suivantes, empruntées à Marot :

Un gros prieur son petit-fils baisoit
Et mignardoit au matin en sa couche,
Tandis rôtir sa perdrix l'on fesoit :
Se lève, crache, esmeutit (éternue) et se mouche;
La perdrix vire (considère) : au sel de broc en
La dévora, bien sçavoit la science; [bouche,
Puis, quand il eut prins (pris) sur sa conscience
Broc de vin blanc, du meilleur qu'on élise :
« Bon Dieu, dit-il, donne-moi patience !
Qu'on a de maux pour servir sainte Eglise ! »

* * *

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Samblançai l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? Pour vous le faire entendre,
Maillard sembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut si ferme vieillard,
Que l'on cuidoit (pensoit) pour vrai qu'il menât
A Montfaucon le lieutenant Maillard. [pendre

« Voilà, dit Voltaire en parlant de cette dernière pièce, de toutes les *épigrammes* dans le goût noble, celle à qui je donnerais la préférence. »

Il est vrai cependant de dire qu'une opinion assez générale restreint ce genre de poésie, et qu'une *épigramme* n'est guère pour nous qu